

**Alain Dubuc** Mythes et réalités sur les frais de scolarité D 4  
La communauté crie à l'heure de la paix des Braves D 2 et D 3

# CONTEXTE



## Les dossiers de la DPJ, la **pointe** de l'iceberg

Bon nombre d'abus physiques sur les enfants passent inaperçus

■ Des histoires comme celle de la petite Francesca Amédée-Daigle, morte à deux ans après avoir passé 45 minutes sous la douche d'eau froide, suscitent la révolte. Mais ce cas extrême de mauvais traitements envers un enfant n'est pourtant que la pointe de l'iceberg. N'y a-t-il pas 6,6 % des mères québécoises qui usent de violence physique majeure envers leurs enfants ? Et la DPJ est loin de tous les connaître...

**D**e nombreux cas passent en effet inaperçus. Certains parce qu'ils ne laissent pas de traces. D'autres, parce que l'enfant est trop petit pour s'en plaindre, ou alors bien avisé de ne pas s'ouvrir « la trappe », sous peine de représailles.

Formé à la dure par ses 25 années d'expérience en « maltraitance », le D<sup>r</sup> Jean Labbé, expert consultant pour la Direction de la protection de la jeunesse de Québec et président du Comité d'examen des décès d'enfants de Québec, en a vu et en voit encore de toutes les couleurs.

Enfants secoués, giflés, serrés fortement, frappés à coups de poing, de ceinture, de bâton, brûlés, les mains ébouillantées, contusions multiples... La litanie remue l'estomac le plus coriace. Une étude du psychologue Camil Bouchard, publiée en 1999, révélait que la moitié des mères québécoises — la situation est la même pour le Canada — font preuve de violence physique mineure, comme la fessée, envers leurs enfants. Déjà là, le D<sup>r</sup> Labbé trouve la médecine plutôt coriace.

Mais quand la même étude nous dit que 6,6 % des mères font preuve de violence majeure, il est drôlement inquiet. « Ça veut dire que le phénomène dépasse largement ce que laissent voir les seuls chiffres de la DPJ. »



Claudette Samson

[CSamson@lesoleil.com](mailto:CSamson@lesoleil.com)

### DÉRAPAGES

Ce que les professionnels voient le plus souvent, ce sont les « corrections physiques qui ont dérapé ». « De 70 à 80 % de tous les cas d'abus physiques que je vois », indique le D<sup>r</sup> Labbé. Des enfants qui arrivent avec la marque de la gifle au visage, celle des doigts imprimés sur le bras, des contusions multiples laissées par les coups de poing ou les coups de pied, des brûlures.

La plupart du temps, ces marques sont le résultat de gestes impulsifs, posés sous le coup de la colère. Les cas de violence sadique, tel celui de Beaumont, sont rares. « S'il fallait que l'on voie des cas comme ça tous les jours, on aurait de la difficulté à faire notre travail. »

Mais même dans une moindre mesure, les enfants « corrigés » à répétition d'une façon très sévère risquent fort de développer des problèmes.

À court terme, ils vont régresser, être inhibés, tristes, voire dépressifs. Ils risquent de s'isoler, de présenter des reculs scolaires. Ou encore des troubles de comportement, comme l'agressivité ou l'hyperactivité.

À long terme, si rien n'est fait, c'est le développement de leur personnalité qui pourrait être entravé. Ils auront une faible estime d'eux-mêmes, et risquent de devenir « d'éternels perdants ».

Certains développeront carrément des problèmes de san-

Voir ENFANTS en D 8 >

### Des parents qui veulent bien faire

■ Le parent qui violence son enfant a généralement l'impression de bien faire. Ses gestes s'inscrivent plus souvent qu'autrement dans une escalade, où la violence est perçue comme le seul moyen efficace d'asseoir son autorité.

En 23 ans de pratique comme intervenante sociale à la Direction de la protection de la jeunesse de Québec, Pauline Valois dit n'avoir jamais vu personnellement de violence gratuite. Les « affaires Beaumont » sont très rares.

Ce qu'elle voit surtout, ce sont des parents qui ne connaissent pas d'autres moyens que la menace et le passage à l'acte pour se faire écouter. Des parents qui ont eux-mêmes été violentés enfants, ou témoins de la violence de leurs parents envers leurs frères et sœurs.

Ce sont souvent des gens très performants, qui tolèrent mal l'imperfection de leur enfant. « Si t'as pas un beau bulletin, tu vas en manger toute une. »

Le parent qui dit ça, avance M<sup>me</sup> Valois, ne veut pas terroriser son enfant. Il veut qu'il ait de bonnes notes.

Voir PARENTS en D 8 >

*Les enfants « corrigés » à répétition vont à court terme régresser, s'isoler et présenter des reculs scolaires. À long terme, le développement de leur personnalité peut être entravé et ils risquent de devenir « d'éternels perdants ».*

**Les parents batteurs sont souvent des gens très performants, qui tolèrent mal les imperfections de leur enfant**



# ÉDITORIAL

Président et Éditeur ALAIN DUBUC  
 Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR  
 Directeur de l'éditorial J.-JACQUES SAMSON  
 Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

## Une enquête est nécessaire

Une enquête indépendante confiée à un juge s'impose. Si Oxygène 9 et le Groupe Vaugeois n'ont fait que toucher des cotes sur des subventions ou des crédits d'impôt obtenus par certains de leurs clients, ces firmes de consultants n'ont rien commis d'illégal au sens de la loi actuelle.

La pratique est certainement inadmissible puisque qu'elle a conduit à la démission d'un ministre, d'un directeur général du Parti québécois et que la loi sera changée, mais elle n'était pas illégale. Dans l'hypothèse où des élus auraient pu être au fait de leurs pratiques, cela devenait par contre inacceptable sur le plan de l'éthique politique. Pire, dans l'hypothèse que des élus ont pu diriger des entreprises vers l'une de ces firmes amies du régime pour agir comme intermédiaire dans leurs dossiers — ce que les libéraux soutiennent dans le cas d'Oxygène 9 et du ministre Sylvain Simard — il y aurait certainement matière à entraîner la démission forcée de l'élu en question.



J.-Jacques Samson

JJSamson@lesoleil.com

Dans le cas Landry-Vaugeois par ailleurs, la question centrale porte sur un possible trafic d'influence, sinon au sens de l'article 121.1.d) du code criminel, tout au moins à celui que donne le dictionnaire. La ligne de démarcation a-t-elle été franchie entre la simple offre d'accès au ministre des Finances et plus tard au premier ministre que s'autorisait M. Vaugeois au nom d'une longue connaissance de M. Landry, et le trafic d'influence.

Les faits dévoilés sont assez nombreux, assez significatifs et troublants quant à l'intégrité des individus impliqués, élus et non-élus, pour que toute la lumière soit maintenant faite. Une commission parlementaire n'est pas un forum approprié. Le Vérificateur général ne peut pour sa part enquêter et se prononcer sur des questions éthiques. Un juge doté des mêmes pouvoirs qu'une commission d'enquête a le loisir par contre d'entendre des témoins, de les contraindre si nécessaire, de dresser dans son rapport les liens personnels ou politiques qui unissent les personnes, de mesurer avec plus de précision les notions d'accès facilité à un élu ou à des programmes gouvernementaux, et celle de trafic d'influence. Tout tient dans l'étendue du mandat qui lui sera donné.

Le modèle suggéré est celui de l'enquête confiée au juge Jean Moisan sur la fuite de documents du ministère du Revenu sur un député du Bloc québécois. Les coûts sont raisonnables, le processus est relativement rapide et les conclusions sont très crédibles. Elles rétabliront la réputation des personnes compromises, à commencer par le premier ministre Bernard Landry, ou couleront le gouvernement du Parti québécois. Un premier ministre qui a les mains propres comme M. Landry soutient les avoir, peut difficilement justifier un refus.

## Pas de passe-droit

Il serait injuste de permettre aux attachés politiques du gouvernement québécois d'avoir accès à des concours réservés pour leur ouvrir la porte de la fonction publique. Rien ne justifie dans leur cas l'utilisation d'une telle formule, considérée d'ailleurs comme discriminatoire envers la population par la Commission des droits de la personne.

Le personnel politique juge excessives les nouvelles directives leur imposant un an de purgatoire avant de pouvoir travailler pour une firme de lobbying faisant affaire avec le gouvernement. Pourtant, ces balises sont tout à fait raisonnables pour mieux encadrer le lobbying et s'assurer que ces personnes ne tirent pas d'avantages indus de leurs fonctions antérieures au sein de l'État.

Même s'il avait raison de proposer de telles balises, le gouvernement semble maintenant vouloir atténuer la grogne. Il songe donc à permettre aux adjoints politiques de passer des tests pour devenir fonctionnaires à la fin de leur mandat. Ceux qui auront œuvré cinq ans dans des

cabinets d'élus pourraient, après évaluation, obtenir un poste dans la fonction publique, et ceux qui y auront travaillé plus d'un an auraient accès à des concours réservés.

Ces démarches pourraient d'abord nuire à l'indépendance de la fonction publique face au monde politique. Par exemple, pourra-t-on s'assurer que les adjoints politiques devenus fonctionnaires ne couleront pas des informations privilégiées à leur parti? Pourra-t-on aussi s'assurer que des ministres ne tenteront pas de se servir de leur influence pour mousser la candidature de leurs adjoints au détriment du reste de la population?

Les concours réservés doivent d'autre part être utilisés avec retenue en raison de leur caractère discriminatoire. La Commission des droits de la personne a d'ailleurs décidé que les immigrants ne devaient pas avoir accès à ce passe-droit qui favorise une tranche de la population par rapport à une autre. Pourquoi en serait-il autrement pour les adjoints politiques? Comme dans bien d'autres domaines, ces personnes doivent être conscientes de la précarité de ce genre d'emploi en acceptant d'y investir une partie de leur vie.

Par contre, il est vrai que le travail du personnel politique n'est pas très valorisé dans la société. De meilleures indemnités de départ pourraient être négociées pour permettre à ces personnes de mieux vivre leur année de purgatoire et attirer davantage de candidats.

Mais laissons de côté les passe-droits, qui ont déjà été trop présents dans la fonction publique par le passé. C'est une question d'équité.



## Le gel des frais de scolarité: mythes et réalités

Le premier ministre Bernard Landry s'est engagé cette semaine à maintenir le gel des frais de scolarité universitaires dans un prochain mandat si son parti remporte les prochaines élections.

En ce faisant, M. Landry ne fait que reprendre un engagement préélectoral de ses prédécesseurs Lucien Bouchard et Jacques Parizeau, dans ce qui est devenu, au Québec, un rituel politique. Aux approches des élections, nos deux principaux partis, pour attirer à eux la clientèle étudiante, s'engagent à ne pas toucher aux frais de scolarité. Jean Charest n'a pas fait exception en promettant, lors de la dernière campagne électorale, de se limiter à indexer les frais, ce qui revient à un quasi gel.

Il y a des arguments valides pour proposer un gel ou même une diminution des droits de scolarité: le désir de ne pas pénaliser les étudiants à faibles revenus. Mais à cet argument noble s'ajoutent manifestement des calculs politiques, une forme de clientélisme qui paralyse le dossier. Ce cul-de-sac politique amène le Québec à commettre des erreurs graves qui pourraient devenir irréparables.

L'accessibilité à l'université, que soulève la question des frais de scolarité, est un objectif fondamental. Mais ce n'est pas la seule priorité dont une société doit tenir compte dans ses choix face aux universités. La qualité de l'enseignement, la qualité de la recherche, la capacité de nos universités de se développer et de se mesurer à une concurrence devenue mondiale, le rôle des universités dans le développement économique, encore plus dans une société du savoir, sont aussi des objectifs essentiels, vitaux même, dont il faut également tenir compte.

Ce sont ces autres objectifs que le Québec a compromis. D'autant plus que le gel des frais, en 1994-95, a été instauré au moment où le gouvernement amorçait une lutte au déficit qui a frappé le monde universitaire plus durement que le reste du secteur public, avec des compressions qui se sont élevées à un demi-milliard \$. On a donc assisté à un étranglement des universités où, en même temps, l'État réduisait son financement, mais interdisait aussi aux institutions d'enseignement supérieur de compenser le manque à gagner.

Ce double choix a placé les universités québécoises dans une classe à part, face aux autres universités canadiennes qui ont moins souffert des politiques budgétaires et qui ont profité d'une libération des frais. En moyenne, les frais de scolarité canadiens sont deux fois plus élevés qu'au Québec, 3200 \$ contre 1668 \$. Tant et si bien que pour remettre les institutions québécoises à niveau, et leur



Alain Dubuc  
Président et Éditeur

ADubuc@lesoleil.com

donner des ressources comparables à celles des autres provinces, il faudrait injecter 500 millions \$ de plus par année. Si Laval était une université ontarienne, elle pourrait compter sur 130 millions \$ de plus.

Le ministre François Legault, lors de son passage à l'Éducation, a courageusement investi dans les universités. Cela a atténué le choc, mais cela n'a pas permis de combler l'écart qui s'est creusé avec le reste du Canada, parce que les autres provinces continuent à investir et que les frais de scolarité poursuivent leur hausse.

Les effets de ce manque à gagner sont considérables. L'enseignement et la recherche s'inscrivent dans une réalité planétaire, et nos universités sont en concurrence avec les institutions canadiennes, mais aussi avec celles du monde entier, pour le recrutement des professeurs, des étudiants, pour la recherche. L'étranglement financier a ainsi un impact énorme qui commence à affaiblir le réseau québécois et lui faire perdre ses acquis.

Et ce, à un moment charnière, où le rôle des universités est plus important que jamais. L'économie du savoir, qui est la seule voie de succès pour le Québec, passe très largement par la vitalité des universités. Les habitants

de la région de la capitale, où le développement récent dépend essentiellement de la nouvelle économie et du rôle moteur de l'Université Laval, sont bien placés pour le comprendre.

Dans un monde idéal, le Québec, en toute logique, s'il a fait le choix du financement public, devrait compenser le gel des frais de scolarité en augmentant substantiellement ses subventions aux universités. Mais nous ne sommes pas dans un monde idéal, et nous savons fort bien que le Québec n'a pas les moyens d'injecter beaucoup d'argent de plus dans son réseau universitaire et qu'il ne semble d'ailleurs pas en avoir l'intention. Le Québec se retrouve donc ainsi à avoir le pire des deux mondes.

Ces considérations sur la crise de financement des universités ne doivent pas nous faire oublier l'importance d'assurer l'égalité des chances des jeunes Québécois et de lever les obstacles qui ferment les portes de l'université aux enfants de milieux moins favorisés. Mais comme le débat n'a jamais eu lieu, nous vivons sur des mythes.

Premièrement, les frais de scolarité sont un élément très mineur pour expliquer les inégalités dans l'accès à l'université: les réalités sociales et culturelles ou les déséquilibres dans les apprentissages scolaires sont des facteurs bien plus fondamentaux auxquels il faudrait s'attaquer en priorité. Deuxièmement, des hausses de 1000 \$ à 1500 \$ des droits de scolarité constituent un obstacle réel à l'entrée à l'université pour un nombre relativement restreint de jeunes. Troisièmement, enfin, il y a des façons de corriger cet impact négatif: des prêts, et surtout, des bourses plus généreuses pour ceux qui en ont besoin, des modalités de remboursement des prêts tenant compte des revenus des diplômés, une modulation des hausses des frais de scolarité selon les programmes et les facultés. On peut, par exemple, exiger beaucoup plus d'un étudiant au MBA ou en art dentaire que d'un étudiant en pédagogie ou en nursing.

En fait, l'argument de la justice sociale ne justifie pas un gel des frais de scolarité. Le gel des frais constitue une politique universelle qui favorise aussi des dizaines et des dizaines de milliers de jeunes qui ont, ou dont les familles ont parfaitement les moyens de payer. Pourquoi ne pas concentrer les ressources pour aider ceux qui en ont vraiment besoin?

Ce sont toutes ces considérations qui mènent à croire que le développement de nos universités ne sera pas possible sans un dégel des frais de scolarité. Le Québec, pour des raisons politiques, et avec une approche à courte vue, commet une erreur qui est en train de devenir collectivement coûteuse.



ARCHIVES LE SOLEIL  
L'argument de la justice sociale ne justifie pas un gel des frais de scolarité.

# OPINIONS

## CHRONIQUE POLITIQUE

### Cet innommable Robert Bourassa

« Robert » dans le privé, « le premier ministre » dans les affaires, chacun a sa façon de se souvenir de Robert Bourassa et de le surnommer. Tout le monde s'y est encore essayé, jeudi soir, à l'occasion de l'ouverture du colloque de Concorde et de l'UQAM sur les *leaders* du Québec contemporain. « Robert Bourassa : un bâtisseur tranquille... Même les organisateurs y ont été de leur surnom ! »

Jeudi soir, en présence de la famille Bourassa, cela ressemblait davantage à une veillée funèbre qu'à une réunion de savants universitaires. D'anciens collègues, des collaborateurs et même un journaliste l'ont raconté, « tel qu'ils l'ont connu ».

Voilà toute la vie d'un politicien : une famille qui observe les trois piliers de sa carrière politique — des élus, des éminences et des commentateurs — raconter un homme pas racontable. Il ne manquait que des adversaires, plutôt discrets d'ailleurs. Mais c'est Andrée Bourassa, ou François ou Michelle qu'on eût aimé entendre.

De la voix d'outre temps de Paul Gérin-Lajoie aux larmes difficilement contenues de Raymond Garneau, l'homme devait bien rigoler de ces témoignages qui le rejoignaient dans le coin d'éternité qu'il partageait avec Pierre Trudeau... À moins qu'il n'ait choisi

si le quartier de Maurice Duplessis. Ou celui de René Lévesque.

Car on imagine facilement ce disparu fréquenter les uns ou les autres, voire le diable en personne, puisque les témoins de son vivant sont incapables de se mettre d'accord sur ce qu'il était vraiment. « Joueur » ou « manipulateur », comme se le demande encore le collègue Michel David. « Tricheur » ou « naufrageur », comme osera sans doute le répéter Jean-François Lisée cet après-midi. Un *cool* comme le raconte Raymond Garneau, impressionné de l'avoir vu traverser la crise d'Octobre sans jamais perdre son sang froid alors que les derniers mots de Pierre Laporte, 30 ans après, lui arrachent encore des larmes.

Une chose était frappante jeudi soir : ceux qui avaient connu Bourassa premier entre 1966 et 1976, Gérin-Lajoie et Garneau en particulier, ne parlaient pas le même langage que ceux qui, comme Mario Bertrand et Michel David, ont fréquenté Bourassa le second entre 1985 et 1995. Y aurait-il eu deux Robert Bourassa ?

En tous cas, il y eut deux régimes au Canada...

De 1966 à 1976, et surtout après le 29 avril 1970, quand il devient, à 36 ans, « le plus jeune premier ministre de l'histoire du Québec », Pierre Elliott Trudeau est aux affaires à Ottawa. On n'en parle pas beaucoup dans ce colloque, comme si un premier ministre du Québec, le Québec en fait, pouvaient



Michel Vastel  
Mvastel@lesoleil.com

On n'a pas prévu de parler de Bourassa, le social-démocrate

exister par eux-mêmes. Imaginez que Jean Chrétien se rende à Québec et traite Bernard Landry de « mangeux de binnes », pensez-vous que cela ne provoquerait pas quelque remous ? C'est pourtant ce qui est arrivé à Robert Bourassa. L'homme haussa les épaules et le peuple ricana...

De 1985 à 1994, après un retour surprenant autant que spectaculaire de Bourassa, c'est Brian Mulroney qui mène à Ottawa. De cela non plus on ne parle pas beaucoup. Du mépris qui dominait souvent les rapports entre Trudeau et Bourassa, on passa à la condescendance. Brian Mulroney voulait certes régler la question du Qué-

bec, « dans l'honneur et l'enthousiasme » dit-on, mais c'était autant pour satisfaire son aile nationaliste que pour accommoder Bourassa. Et celui-ci y voyait l'occasion de neutraliser le mouvement souverainiste « jusqu'à l'an 2000, peut-être... »

N'empêche que tout le monde a laissé tomber Bourassa, comme en 1976 les uns et les autres, d'Ottawa, l'ont poussé dans sa chute. L'an 2000 est passé et le Québec vit toujours « dans une relative stabilité », comme le voulait Robert Bourassa... Alors, a-t-il perdu son temps ?

D'autres, au cours du colloque, dresseront le bilan de ses réalisations. L'économie ? On parlera de la Baie James bien sûr et de la naissance de grandes sociétés d'ingénierie qui se tailleront une réputation mondiale. On parlera aussi d'infrastructures de transport urbain qui feront d'un fabricant de motoneiges, Bombardier, une véritable multinationale. Cinq ans après les attentats terroristes, l'enlèvement d'un diplomate et le meurtre d'un ministre, trois ans après l'emprisonnement des chefs syndicaux (!), les Américains regardaient le Québec comme « The Texas of the North ».

On n'a pas prévu de parler de Bourassa le social-démocrate alors qu'on lui doit tout de même des soins dentaires gratuits aux enfants, des médicaments gratuits aux personnes âgées, l'aide juridique aux personnes dans le besoin. C'est encore lui qui a permis le

syndicalisme agricole et qui a créé l'assurance-récolte. L'Université du Québec a ouvert des constituantes dans tous les coins de la province... Et il a fait du français la langue officielle du Québec !

Depuis le départ de Bourassa, aucun premier ministre n'a eu le temps ou la volonté d'en faire davantage. Alors, pourquoi l'Histoire hésite-t-elle encore à le réhabiliter ? « Les chefs de gouvernement québécois ont toujours eu à combattre, beaucoup plus que les autres chefs de gouvernement du Canada... À cinq millions contre 250 millions, nous sommes nés pour nous battre », dit Robert Bourassa.

Hélas, cet homme n'était pas un « battant ». Il agaçait ses collègues, ses conseillers, les commentateurs, ses adversaires même, par sa manière de fuir l'affrontement ou de subir les revers. « Il épousait l'adversaire plutôt que de lui dire non ! » raconte Garneau.

Jamais *knock-out*, toujours capable, quoique souvent chancelant, de se rendre au dernier round, il lui arrivait de gagner aux points. Mais Robert Bourassa craignait la victoire autant que l'échec.

C'est pour cela par exemple qu'en 1990, il n'a pas voulu déclencher un référendum sur la souveraineté, ni envoyer l'armée contre les hors-la-loi de Kahnawake. « Le lendemain, on fait quoi ? » demandait-il toujours à ceux qui voulaient le voir envoyer l'adversaire au tapis...

## Pourquoi solliciter un second mandat de recteur ?

François Tavenas

Recteur de l'Université Laval

Avant de prendre la décision de solliciter un second mandat à titre de recteur de l'Université Laval, je me suis posé plusieurs questions : est-ce que l'Université Laval a évolué dans un sens positif au cours des cinq dernières années ? Est-ce que j'ai les appuis et l'expérience requise pour poursuivre le travail ? Y a-t-il des projets importants qui sont en cours et qui requièrent une continuité dans l'action ? Finalement, quelle est la vision de l'université que je veux proposer pour assurer l'avenir de l'Université Laval ?

Lors de mon élection en 1997, j'avais proposé certaines orientations à notre communauté universitaire. Ces orientations avaient été reprises, adaptées, précisées par la Commission d'orientation, puis critiquées, adaptées encore durant la consultation de l'automne 1997 pour amener à des recommandations endossées par toute la communauté et par nos instances en mars 1998. Aujourd'hui, nous pouvons faire un bilan positif de la mise en œuvre de ces recommandations et de l'évolution de l'Université Laval au cours des cinq dernières années.

### DES RÉALISATIONS

Au plan de la formation, nous nous étions engagés à moderniser notre réglementation des études pour ouvrir la voie à une formation plus ouverte à la multidisciplinarité et plus apte à favoriser le développement de la personne ; c'est fait grâce à l'effort soutenu de consultation et de réflexion de la Commission des études. Nous nous étions promis de renforcer nos liens avec les cégeps ; Laval est aujourd'hui un *leader* dans ce domaine. Nous nous étions engagés à ouvrir nos programmes à l'international ; c'est très bien engagé (création du Bureau international et Profil international), nous avons déjà triplé le nombre d'étudiants en stage à l'étranger et l'Université Laval est reconnue comme un *leader* dans ce domaine au Québec et au Canada.

Nous voulions poursuivre la stratégie de structuration de la recherche ; c'est fait avec 36 centres reconnus, dont 28 financés, et avec sept instituts. Nous voulions accroître la participation étudiante à la vie du campus ; c'est fait avec la multiplication des projets étudiants, la Vitrine étudiante, les Chaires publiques de l'ÉLIES. Nous voulions décentraliser la gestion et les budgets ; c'est fait en très bonne partie avec un processus budgétaire complètement refondu pour donner aux doyens et doyennes le plein contrôle sur leurs ressources.

Nous voulions renforcer nos liens avec les anciens et amis de l'université ; c'est bien engagé grâce à l'action de l'Association des diplômés qui a triplé le nombre de ses membres, et de la Fondation qui a plus que doublé les dons reçus annuellement. Nous voulions accroître l'ouverture de l'université sur son milieu, de même que son implication dans le développement culturel, économique et social de la région ; c'est bien engagé aussi dans tous les domaines, et de nombreux intervenants de la région reconnaissent les changements importants qui sont intervenus depuis cinq ans et qui font de Laval un vrai partenaire de la région.

Toutes ces réalisations ne sont pas les miennes : ce sont celles de toute notre communauté. Elles sont le résultat d'une somme impressionnante d'initiatives et d'efforts individuels. Elles sont aussi le résultat de nombreux projets départementaux et facultaires et de groupes de chercheurs. Nous pouvons tous être fiers de la tâche accomplie et de la situation de Laval aujourd'hui.

Tout n'a pas été parfait ou facile, loin de là. Le contexte financier épouvantable dans lequel



Le recteur François Tavenas : « Notre stratégie a consisté à protéger l'existence de tous les secteurs de l'université pour garder notre caractère d'université complète ».

nous avons dû évoluer a été une source constante de difficulté, avec une perte de 25 % de nos subventions, soit 300 M\$ de manque à gagner au total ! Nous avons dû réduire nos dépenses et nous accepter un surcroît de charge de travail. Nos réalisations n'en sont que plus impressionnantes.

### LE CONTEXTE FINANCIER

Notre stratégie a consisté à protéger l'existence de tous les secteurs de l'université pour garder notre caractère d'université complète. Grâce à nos efforts individuels et collectifs le pari semble avoir été gagné. Mais la gestion de la décroissance qui a mobilisé notre attention ne nous a pas laissés assez de temps et de marge de manœuvre pour prendre en compte les préoccupations et les attentes personnelles de tous les membres de la communauté universitaire. Il en a résulté des frustrations et des difficultés organisationnelles. Je reconnais volontiers que nos communications internes auraient pu être meilleures. Il y a eu beaucoup de consultations, de tables de concertations, mais la transmission d'information dans les deux directions aurait dû être plus efficace. Nous en avons tous souffert et il y a des leçons à en tirer.

Et puis nous avons accumulé une dette de 100 M\$. Là-dessus j'en ai déjà expliqué les causes et les conséquences. Pour moi, il s'agit d'un investissement dans notre capacité de développement et dans notre avenir. Je me suis toujours refusé à troquer un déficit financier gérable pour un déficit scolaire irrécupérable. Le conseil d'administration nous a appuyés dans cette approche. Au total, les engagements de 1997 ont été remplis et l'Université Laval est en meilleure position aujourd'hui qu'il y a cinq ans pour assumer sa mission au service de la société.

À la question sur mon expérience et les appuis dont je dispose, la réponse me paraît évidente. À l'interne, les appuis de qualité de très nombreux membres de la communauté à ma candidature parlent d'eux-mêmes. À l'externe, j'ai pu compter sur la collaboration des autorités municipales de la Ville de Québec au cours des dernières années. Par ailleurs, la très grande majorité des leaders socio-économiques de la région m'ap-

puient, parmi lesquels le maire de Lévis, le président d'EXFO, ou l'ancien président de la SPEQM, pour n'en nommer que quelques-uns. Je possède aussi une expérience éprouvée des relations avec les intervenants universitaires (président de la CREPUQ, président du comité de la recherche de l'AUC), avec les gouvernements du Québec et d'Ottawa, au plan international.

Et je pense avoir établi d'excellentes relations dans toute la région grâce à mon action à titre de président du Comité Québec-Capitale et de président du Parc technologique du Québec métropolitain. Ces relations prennent beaucoup de temps à établir ; je peux maintenant construire sur cet acquis et être encore plus efficace dans mes fonctions de recteur de l'Université Laval et comme citoyen engagé dans le développement de notre région.

Y a-t-il des projets en cours qui demandent de la continuité ? Bien sûr ! De nombreux projets demandent de la continuité et, disons-le clairement, souffriraient d'un changement inattendu à la direction de l'université. Je mentionne pour exemple les questions de financement public de l'enseignement supérieur au Québec, de même que l'action dans le suivi des engagements du Sommet du Québec et de la jeunesse ou celle des frais indirects de recherche à Ottawa.

Je n'oublie pas les projets concrets dans la région : l'entente de concertation avec la Ville de Québec, le développement de la collaboration naissante avec la Ville de Lévis, des projets importants avec des partenaires privés ; la création de l'Institut sur l'environnement, l'économie et le développement social, et du Centre de prévention de l'obésité, et la grande campagne de souscription avec son objectif de 150 M\$. À cet égard, j'ai personnellement réuni un impressionnant cabinet de campagne sous la présidence d'honneur de M. Brian Mulroney, et de nombreux contacts personnels sont amorcés.

### UNE UNIVERSITÉ INCLUSIVE

Quant à ma vision de l'Université Laval, c'est fondamentalement celle d'une université com-

plète au service de son milieu, une université distincte au Québec, une université ouverte sur le monde. C'est aussi celle d'une université préoccupée de ce qui se passe dans la société et qui cherche de façon concrète à apporter sa contribution à la solution des problèmes de cette société. C'est ce que je veux dire par une « université inclusive ».

Le développement de la société du savoir fait croître la richesse collective, mais elle crée aussi beaucoup de laissés-pour-compte, individus, régions ou pays. À titre d'acteurs importants et centraux de cette société du savoir, nous avons, nous, universitaires, l'obligation de nous assurer que nos actions contribuent, certes, au développement de cette société du savoir, mais aussi qu'elles s'attaquent à comprendre et en corriger les effets négatifs.

Aussi, je vois l'Université Laval, au terme de la première décennie de ce nouveau siècle, comme étant reconnue comme un *leader* de l'approche inclusive dans sa recherche grâce au développement des recherches en sciences humaines et sociales sur les phénomènes entraînés par l'économie du savoir et la mondialisation, et grâce au développement et au renforcement de liens avec les professeurs de cégeps et des constituantes de l'Université du Québec en région afin de mettre à la disposition du développement des régions notre expertise riche, diversifiée et pertinente pour les besoins des régions ressources.

Une université dite « inclusive », c'est aussi une université qui, au chapitre de la formation, prépare ses étudiants à contribuer au développement harmonieux de la société, une université qui forme également des citoyens engagés. Nous avons le devoir d'offrir à nos étudiants et étudiants la possibilité d'aller au-delà de la formation spécialisée offerte par nos programmes disciplinaires. J'envisage donc la mise sur pied d'un programme de type certificat visant la formation de citoyens engagés dans leur milieu et leur société, et ouverts aux problèmes complexes du monde.

L'université inclusive, c'est également un établissement qui accueille un nombre croissant d'étudiants étrangers et qui ouvre ainsi sa communauté à la diversité et à la complexité du monde. Une université inclusive, enfin, c'est une université qui valorise par tous les moyens possibles les initiatives de ses étudiants et étudiantes, leur implication dans des projets individuels et collectifs sur le campus, dans la région ou à l'échelle internationale.

Une université inclusive c'est enfin une université qui contribue par tous ses moyens au développement de son milieu, de sa région. L'Université Laval joue un rôle essentiel dans la région de la Capitale nationale. Que ce soit dans le domaine de la haute technologie, où nos activités ont contribué à faire de la région une « Cité de l'optique » et demain une « Cité des nutraceutiques », que ce soit dans le domaine des arts et de la culture où nos facultés des lettres et de musique contribuent fortement à la vie culturelle de la capitale, que ce soit dans le domaine du tourisme où notre partenariat unique avec le Centre des congrès de Québec a déjà permis d'attirer dans notre ville un grand nombre de congrès internationaux, partout on retrouve la marque des actions de l'Université Laval et je compte bien que cette implication de notre université dans son milieu et dans sa région, Rive-Nord et Rive-Sud confondues, aille en s'intensifiant au cours des prochaines années.

Voilà pourquoi, fondamentalement, je pose ma candidature à un second mandat à la direction de l'Université Laval.

L'Université Laval est aujourd'hui en meilleure position qu'il y a 5 ans

# L'Université Laval

AU CŒUR DE VOTRE QUOTIDIEN



## BIENVENUE AU SALON DE LA FORÊT

**A**ujourd'hui et demain, le Mégaparc du centre commercial Les Galeries de la Capitale, à Québec, présente la vingt-quatrième édition du Salon de la forêt. Cet événement constitue l'élément central de la programmation de la trente-troisième édition de la Semaine des sciences forestières. La Semaine, entièrement organisée par des étudiantes et étudiants de la Faculté de foresterie et de géomatique, se déroule jusqu'à demain sur le thème «La forêt... Un monde diversifié!».

L'un des plus importants événements du genre au Québec, le Salon attire de 15 000 à 20 000 visiteurs chaque année. Il s'adresse aussi bien au grand public et aux étudiants qu'aux intervenants forestiers. Le Salon vise à faire découvrir l'importance et à promouvoir les différentes facettes de l'activité humaine en forêt (conservation de la faune, exploitation industrielle, villégiature, recherche scientifique, etc.). Cette année, l'accent est mis sur les aspects information et éducation. La programmation comprend, entre autres, un tirage, de l'animation sur scène et des compétitions de jeux forestiers (montée du poteau, godendard, souque à la corde, etc.). De la machinerie forestière se trouve sur place. Les exposants sont au nombre d'une cinquantaine, soit principalement des organismes spécialisés, associations et compagnies privées œuvrant en forêt. Il y a aussi quelques stands étudiants. Le Salon est ouvert de 9 h à 17 h.

## La Fondation appuie deux autres projets étudiants

**C**omme le disait Montaigne: «Il fait beau d'apprendre la théorie de ceux qui savent bien la pratique». Car sans l'application concrète des notions acquises, la théorie demeure... théorique! Et comme il n'est jamais trop tôt pour bien faire, bon nombre d'étudiantes et d'étudiants mettent la main à la pâte et se frottent à la réalité avant même d'avoir complété leurs études. La Fondation de l'Université Laval se fait un devoir d'encourager ces initiatives en accordant des subventions, une fois le dossier étudié et accepté par le Comité de soutien aux activités du milieu.

Fondé en 1993 et distribué depuis l'automne 1994, l'hebdo *L'Exemplaire* est un outil pédagogique créé à l'intention des étudiants du Département de journalisme et de communication inscrits au cours d'initiation à la presse et à celui de presse écrite. Le mode de fonctionnement du journal se rapproche le plus possible de celui d'un journal professionnel. *L'Exemplaire* est donc réalisé à partir d'une salle de presse dotée d'équipements modernes et près de 80 apprentis-journalistes assument la production, la couverture des événements, l'analyse, la mise en page et l'édition sur Internet. On y traite d'actualité locale et régionale avec, en tête, le souci de la recherche des faits rédigés, en respectant les règles de l'écriture journalistique. On est loin du traditionnel journal étudiant mi-cabotin, mi-brûlot.



Remise de la subvention de la Fondation de l'Université Laval au journal *L'Exemplaire*. Louis Fontaine, FUL, Frédérick Lessard et Noémie Mousan, de *L'Exemplaire*, et Pierre Viger, de la FUL.



Remise de la subvention de la FUL au projet Mini-Baja. Pierre Viger, FUL, Geneviève Toussaint et Gabriel Vachon-Beaudoin, de l'équipe Mini-Baja, et Claudette Tessier-Couture, de la FUL.

**Rouler gagnant**  
Le slogan de la Faculté des sciences et de génie pourrait bien être «Amenez-en des projets!». Aucun défi ne semble faire peur aux étudiants et étudiantes des divers secteurs du génie. Ça roule, ça plane, ça flotte à longueur d'année chez eux! Un de ces projets est le Mini-Baja, un véhicule tout-terrain, amphibie et monoplace, entièrement conçu et fabriqué par des étudiants de génie mécanique. La chose doit être sécuritaire, facile à opérer et à entretenir, tout en répondant aux critères établis par la SAE (Society of Automotive Engineers). Tout juste si ça ne parle pas cette petite merveille! Le Mini-Baja de l'Université Laval participe à des compétitions interuniversitaires organisées par la SAE. Classée 13<sup>e</sup> sur 45 participants de partout en Amérique du Nord l'an dernier, l'équipe de l'Université pourra compter de nouveau sur l'appui de la Fondation, qui lui accorde encore une fois une subvention de 2 000 \$. Bonne route!

## Débâcle

Dix finissantes et finissants à la maîtrise en arts visuels proposent une ode au printemps forte de regards prometteurs

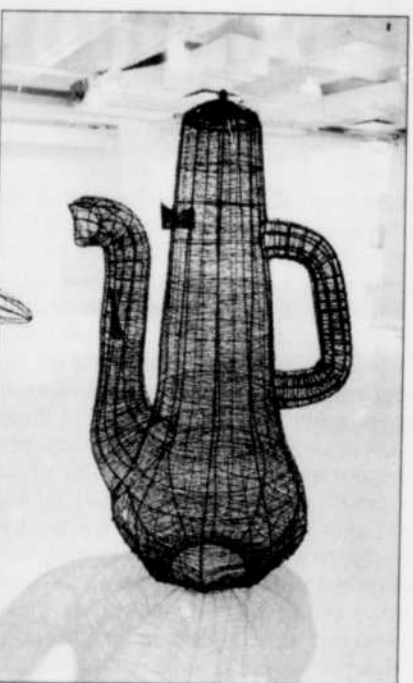
**S'**il fallait choisir un seul mot pour qualifier l'exposition qui regroupe les œuvres des étudiants à la maîtrise en arts visuels, ce serait certainement la variété. Faisant fi des courants, des modes ou des écoles de pensée, chacun des dix exposants a choisi de laisser ses thèmes de recherche personnels éclater sur la toile, le bois, le métal, le papier photo ou les entrelacs de branches d'arbre, selon le médium choisi. Volontairement, le groupe a opté pour un montage aéré, laissant les œuvres prendre leur place au sein de la Galerie des arts visuels. Plusieurs des œuvres exposées témoignent du goût de certains étudiants pour le travail de la matière, un travail qui requiert, dans certains cas, la maîtrise de techniques sophistiquées. Jean-Sébastien Fortin, qui a découvert le travail du métal au cégep, produit ainsi depuis peu d'imposantes sculptures mariant bronze et acier, où les étapes de fabrication, du moulage au coulage du bronze, jusqu'au polissage, sont nombreuses. «J'aime beaucoup le contraste entre l'aspect poli du bronze et le côté brut de l'acier, explique-t-il l'œil brillant. J'ai réussi à obtenir des subventions pour pouvoir couler des pièces de grand format, car cela revient extrêmement cher.» Inspiré par les figures mythologiques, le jeune sculpteur donne vie à des créatures aux allures démoniaques, qui oscillent entre la beauté pure et la laideur repoussante.



Photos Marc Robitaille

de saisir ce bout d'écriture transférée à l'envers sur une des poutres.

L'immense théière en acier tressé de Laurent Gagnon produit une impression visuelle un peu analogue. De loin, elle ressemble à ces figures d'objets modélisés sur ordinateur très *high tech*, tandis que le maillage très fin de lignes d'acier entrelacées rappelle les œuvres artisanales d'un autre temps. Le gigantesque nid en bois d'épave tressé de Mélanie Vallerand témoigne également de cet amour des étudiants de la maîtrise en arts visuels pour la matière, la nature semblant être une source d'inspiration très populaire. Témoins, les clichés grands formats de Jean-François Côté qui donnent littéralement envie au visiteur de se noyer dans le ciel. «Le bleu me séduit par sa lumière et le climat qu'il dégage, précise l'étudiant. J'ai eu envie de retrouver une qualité de l'image, en laissant de côté les traitements infographiques.» Très intéressé par la vidéo, l'artiste a décidé de revenir à la photo le temps d'une exposition car les



contraintes d'espace l'obligeaient à opter pour ce médium. Un choix qui lui a permis de redécouvrir la beauté matérielle de l'image fixe, et peut-être d'explorer bientôt de nouvelles pistes de création.

Pour les finissants en arts visuels, le travail de recherche ne fait en effet que commencer. Comme le fait remarquer Jean-Sébastien Fortin, «lorsque la machine créatrice est mise en branle, elle ne veut plus s'arrêter. Tu ne peux pas mettre tes tripes à l'arrêt!» L'exposition «Le mars de la maîtrise» se poursuit jusqu'à demain à la Galerie des arts visuels, Édifice de la fabrique, 255, boulevard Charest Est.

PASCALE GUÉRICOLAS

## Laval remporte un prix Fidéide

Lors du Gala des Fidéides 2002 qui s'est tenu le 14 mars, Claude Pinault, président-directeur général de la Société du Centre des congrès de Québec, a souligné l'exceptionnelle contribution de l'Université Laval dans l'obtention et le démarrage d'activités d'envergure internationale au Centre des congrès de Québec, en remettant à l'établissement le prix Fidéide Événements d'affaires de l'année. En septembre 1999, l'Université Laval et la Société du Centre des congrès de Québec signaient une entente de partenariat qui s'est avérée très fructueuse grâce, notamment, au réseau de contacts nationaux et internationaux de l'Université, puisque 55 événements ont été démarrés avec l'aide d'un ou de plusieurs «ambassadeurs» de Laval. De ce nombre, 32 événements se sont déjà concrétisés ou le seront au cours des prochaines années. La tenue de ces activités procurera, à terme, des retombées de 41 millions de dollars dans la région, soit près de 70 000 nuitées et 35 000 participants. «Ce partenariat de l'Université Laval avec la Société du Centre des congrès de Québec et les excellents résultats qui en découlent permettent à l'établissement de se positionner comme un leader de la région, tout en contribuant de façon significative à son développement et à son rayonnement national et international», fait valoir la Société du Centre des congrès de Québec.

## Forte présence de l'Université au Salon du livre

À l'occasion de ses Grandes Fêtes - qui souligneront, à partir du 27 mars prochain, les 150 ans de la Charte de l'Université Laval et le 340<sup>e</sup> anniversaire de la fondation du Séminaire de Québec - l'Université Laval s'associe cette année au Salon international du livre de Québec en y présentant, notamment, une exposition intitulée: «L'Université Laval, un livre ouvert depuis 150 ans». Cette exposition, qui se tiendra du 24 au 28 avril, dans le hall principal du Centre des congrès de Québec, invitera les visiteurs à découvrir l'histoire et l'évolution de l'Université Laval.

Par un parcours scénographié, elle proposera l'exploration de différentes thématiques universitaires: la vie étudiante, l'enseignement, la recherche, les liens avec les communautés locale et internationale. Des espaces en forme de livres accueilleront les visiteurs. Ces derniers entreront dans un grand livre d'histoire pour traverser successivement un album de finissants, un manuel scolaire, un livre des découvertes et un atlas. La réalisation de cette exposition est le fruit de la collaboration concertée des membres du programme de diplôme de 2<sup>e</sup> cycle en muséologie et de la Division des archives de l'Université.

L'Université offrira également un programme d'animation varié. Sur le thème «La culture en question», elle tiendra une douzaine de tables rondes et de débats sur des sujets d'actualité. Le détail de la programmation sera dévoilé au début du mois d'avril. Enfin, le recteur François Tavenas remettra un doctorat honorifique à une personnalité littéraire de renommée internationale, sur les lieux mêmes du Salon international du livre de Québec.

La présence de l'Université Laval au Salon du livre s'inscrit dans une volonté d'associer le grand public à ses célébrations. Elle constituera le prolongement, sur la place publique, d'un colloque scientifique intitulé: «Les cultures en transition et le défi du pluralisme», qui se tiendra sur le campus du 21 au 23 avril. Ce colloque inaugurera la programmation scientifique des Grandes Fêtes de l'Université Laval.

# Campus express

## COURS DE LANGUES ÉTRANGÈRES

La connaissance d'une ou de plusieurs langues étrangères est une richesse sur le plan culturel, un atout majeur dans la poursuite d'une carrière à l'international et souvent indispensable dans certaines disciplines universitaires. L'École internationale d'été de langues de la Faculté des lettres de l'Université Laval offre deux formules de cours à la session d'été 2002. Du 13 mai au 21 juin, l'École offre une série de cours intensifs d'une durée de 90 heures donnant droit à 6 crédits universitaires. Les cours se donnent tous les matins de 9 h 30 à 12 h 30. Ils sont suivis du repas du midi et, en après-midi, d'ateliers et d'activités socioculturelles organisés et animés par une équipe de moniteurs. Du 6 mai au 21 juin, l'École offre également des cours réguliers d'une durée de 45 heures donnant droit à 3 crédits. Les cours se donnent deux soirs par semaine, de 18 h 30 à 21 h 30. Pour en savoir davantage, contactez l'École des langues vivantes pour recevoir un dépliant ou visitez son site Web à l'adresse [www.elv.ulaval.ca](http://www.elv.ulaval.ca), sous la rubrique «Activités de formation / autres langues/cours réguliers ou cours intensifs d'été».

## LA CHARGE DU RHINOCÉROS

La Troupe de théâtre Les Treize présente *Rhinocéros*, de Eugène Ionesco, dans une mise en scène de Raymond Poirier, ce soir et demain soir, à 20 h, à l'Amphithéâtre Hydro-Québec du pavillon Alphonse-Desjardins. Dénonciation de tous les totalitarismes, de tous les conformismes, de toutes les idéologies de masse qui abrutissent l'être humain, cette pièce, écrite à la fin des années 1950 par un Ionesco troublé par les événements tragiques qui ont secoué l'Europe et le monde pendant les années 1930 et 1940, demeure terriblement actuelle. À travers l'ambiance musicale, les décors et les éclairages, d'une part la mise en scène de la pièce met l'accent sur l'aspect onirique, et de plus en plus cauchemardesque, de l'œuvre. D'autre part, le jeu des acteurs est fortement ancré dans le réel, afin de présenter aux spectateurs une vision de la pièce à deux niveaux, du réel au surréel, du rêve à la réalité. Une vision qui accentue la force et l'universalité du texte de Ionesco. Les billets sont en prévente au coût de 8 \$, au Service des activités socioculturelles, bureau 2344, pavillon Alphonse-Desjardins (10 \$ à l'entrée).



Les Treize présentent *Rhinocéros*

## PAGNOL, PREMIÈRE MANIÈRE

La Troupe de théâtre Les Treize présente *Topaze* de Marcel Pagnol, dans une mise en scène de Mathieu Tremblay, les 4, 5, 6 et 7 avril, à 20 h, au Théâtre de poche du pavillon Maurice-Pollack. Cette comédie, une des premières œuvres de Marcel Pagnol, nous propose une réflexion sur le bien-fondé des valeurs traditionnelles chrétiennes dans un monde où l'argent et l'escroquerie règnent. Sans tomber dans le piège du discours moralisateur, l'auteur critique le monde avec une bonne dose de sarcasme et des personnages aussi ridicules que touchants. Les comédiens et comédiennes Mireille D'Astous, Israël Gamache, Catherine Hébert, André Papillon, Marise Provencher, Catherine Ruelland, Marcel Tousignant et Laurent Turcot se partagent la distribution. Les billets sont en prévente au coût de 8 \$ au Service des activités socioculturelles, local 2344, pavillon Alphonse-Desjardins (10 \$ à l'entrée). Information: 656-2765



Topaze

## MATERNITÉ ET VIE PROFESSIONNELLE

Une conférence de Romaine Malenfant et Maria De Koninck, intitulée : «Maternité et précarisation de l'emploi», aura lieu le 25 mars à 12 h, au CLSC-CHSLD Haute-Ville-Des-Rivières, 383, chemin Sainte-Foy, salle 404, 4<sup>e</sup> étage, Québec. «C'est dans la perspective d'améliorer la compréhension des mécanismes qui sous-tendent les conséquences des conditions ayant entouré la grossesse sur la trajectoire professionnelle des femmes que le projet a été élaboré, précisent les chercheuses. Nous avons réalisé une recherche qualitative auprès de mères qui en étaient à leur première expérience de maternité et d'employeurs dans les secteurs de la vente, des services et de l'industrie. Notre hypothèse de départ à l'effet que les impacts de la maternité sur la trajectoire professionnelle des femmes se font sentir dès l'annonce de la grossesse s'est avérée fondée.»

## DÉBAT SUR L'UNION MONÉTAIRE DES AMÉRIQUES

Le Carrefour Amérique Latine de la Faculté des sciences de l'administration organise un débat sur la possibilité de créer une union monétaire dans les Amériques. Ce débat aura lieu le 28 mars, de 11 h 45 à 13 h 15, dans le Hall d'honneur du pavillon Palasis-Prince. Les conférenciers sont Richard Marceau, porte-parole du Bloc Québécois dans le dossier de l'intégration monétaire, et Benoit Carmichael, professeur au Département d'économie de l'Université Laval. L'entrée est libre. Renseignements: Florence Klein, (418) 656-7089 ([florence.klein@fsa.ulaval.ca](mailto:florence.klein@fsa.ulaval.ca)). Site Web: <http://CAL.fsa.ulaval.ca>

## GRAND MAILLET ET MOULIN ROUGE

Les étudiantes et les étudiants de la Faculté de droit, en association avec le cabinet juridique Ogilvy Renault, présentent la revue de variétés *Le Grand Maillet*, le 28 mars, à 20 h, au Théâtre de la Cité universitaire. Lors de cette soirée, inspirée par l'univers du «Moulin rouge», les multiples talents artistiques d'une cinquantaine d'étudiantes et d'étudiants seront mis en relief par des numéros tous plus divertissants les uns que les autres: musique, chant, danse, humour. Pour recréer l'ambiance de Montmartre à cette époque, cinq étudiantes ont préparé pour l'occasion, des numéros de french cancan. De plus, dix «Maillets» honorifiques seront remis à des étudiantes et des étudiants en signe de reconnaissance pour leur participation et leur engagement au sein de la Faculté de droit. Les billets sont en prévente au coût de 8 \$ au Service des activités socioculturelles, local 2344, pavillon Alphonse-Desjardins et au local 0107, pavillon Charles-De Koninck (10 \$ à l'entrée). Il est aussi possible de réserver des billets par téléphone, au 802-2831.



Le Grand Maillet

# RENCONTRE AVEC L'ETHNOLOGIE

Une formation polyvalente, un milieu dynamique

Une journée «Rencontre avec l'ethnologie» aura lieu le vendredi 5 avril au pavillon Charles-De Koninck, dans le hall situé devant la cafétéria.

Cette activité, qui en est à sa seconde édition, sera consacrée à l'ethnologie et l'emploi. Ses principaux organisateurs sont Laurier Turgeon, professeur au Département d'histoire, l'étudiante au doctorat Valéry Belzil et l'étudiante au baccalauréat Geneviève St-Jacques Thériault.

De 10 h à 13 h 30, les visiteurs pourront circuler parmi une douzaine de stands d'information occupés par des étudiants et des étudiantes de l'Université Laval, notamment par l'association parascolaire Subvenir, dont la mission consiste à protéger le patrimoine local et international. L'Université Laval sera représentée entre autres par le CELAT (Centre interuniversitaire d'études sur les centres, les arts et les traditions) et les Archives de folklore et d'ethnologie. Au nombre des exposants externes, mentionnons le Centre de valorisation du patrimoine vivant et le Musée de la civilisation. À 14 h, une projection aura lieu dans la salle IA du même pavillon. On présentera *Pour la suite du monde*, un classique du cinéma documentaire québécois réalisé par Pierre Perrault et Michel Brault en 1962. Enfin, entre 16 h et 17 h, une table ronde sur le marché de l'emploi en ethnologie réunira, entre autres, la directrice du Département d'anthropologie, Nancy Schmitz, la professeure d'ethnologie Anne-Marie Desdoutis, et l'ethnologue Hélène Dionne, du Service de la recherche et de l'évaluation au Musée de la civilisation.



L'ethnologie se situe au carrefour de nombreuses disciplines, dont l'anthropologie. Ici, dépeçage d'une peau de caribou par un Montagnais de la Côte-Nord. La scène est tirée du film *Le goût de la farine*, réalisé par Pierre Perrault en 1977.

«Nous voulions une journée plus accessible à la communauté universitaire, aux étudiants de cégep et au grand public, explique Valéry Belzil. Les stands permettront de montrer ce qui se fait dans les programmes d'ethnologie à Laval et ce qui attend les diplômés sur le marché du travail. Ceux et celles qui sont déjà inscrits en ethnologie auront l'occasion de se faire un réseau de contacts.»

## Au carrefour de nombreuses disciplines

L'ethnologie étudie la tradition orale et la culture matérielle de sa propre société. De la chanson au patrimoine religieux, de

l'artisanat à l'architecture vernaculaire, du mobilier au vêtement, ce professionnel polyvalent travaille sur une multitude de sujets au carrefour de nombreuses disciplines, dont l'histoire, la sociologie et la géographie humaine, et ce, tant dans le monde contemporain que dans une perspective historique. Sur le plan de la formation, Laval est la seule université de langue française au Canada à offrir des programmes en ethnologie aux trois cycles d'enseignement. Pour plus d'information sur la journée «Rencontre avec l'ethnologie»: [aceq@hotmail.com](mailto:aceq@hotmail.com).

YVON LAROSE

# Travailler à la course

Des chercheurs règlent leurs problèmes à la sueur de leur front plutôt qu'assis autour d'une table

Le fossé qui sépare la théorie et la pratique est rempli de conseillers matrimoniaux célibataires, d'économistes endettés et de médecins fumeurs. On y trouve cependant bien peu de chercheurs du Laboratoire des sciences de l'activité physique. Dans cette équipe de

Pierre Després (Sciences de l'agriculture et de l'alimentation) et moi faisons de la course compétitive à cette époque et nous étions tous les deux chercheurs dans l'équipe de Claude Bouchard. Souvent, pendant les entraînements, on parlait de nos travaux et on réglait des problèmes. Plus tard, on a fait la même chose avec

à l'intérieur. «Il n'y a pas d'ordre du jour formel, mais j'écris parfois dans ma main les sujets que je veux absolument aborder avec mon directeur», souligne l'étudiante-chercheuse Mélanie Jacqmain. Certaines barrières tombent quand on se retrouve dans ces entraînements, poursuit-elle. On s'exprime plus naturellement et il y a des solutions intéressantes et même des idées géniales qui sortent des échanges. On dirait que l'exercice nous stimule pour imaginer de nouvelles expériences ou pour interpréter des résultats.»

Les statistiques semblent lui donner raison. Selon l'Institute for Scientific Information, Laval viendrait au 11<sup>e</sup> rang sur 7 483 institutions, quant à l'impact de ses travaux de recherche sur l'obésité, pour la période 1991-2000. «Bien sûr, notre succès n'est pas uniquement attribuable à ces réunions, mais ça donne un coup de main fantastique», estime Angelo Tremblay. Nous avons un contact privilégié avec les étudiants, malgré un horaire très chargé, dans un contexte moins créatif où les idées sont exprimées librement.»

«Le concept ne vise pas à se priver du privilège de se changer les idées, mais plutôt à redonner un peu de place à l'activité physique dans un horaire de travail exigeant qui nous phagocyte», précise-t-il, en mettant fin à l'entretien. Le professeur devait filer pour prendre part à un dernier *running meeting* avant de sauter dans un avion pour Bangkok!

JEAN HAMANN



Angelo Tremblay et les étudiants-chercheurs Vicky Drapeau et Marc Brunet, trois des membres du LABSAP qui joignent la parole et l'acte.

recherche, la tête, le corps et le cœur parlent un même langage, à un point tel que le groupe tient des réunions, formellement convoquées, tout en s'adonnant à la pratique d'une activité physique. «On transpire et on crée», résume l'instigateur de ces *running meetings*, Angelo Tremblay.

L'origine de ces réunions date de près de 25 ans, signale Angelo Tremblay. «Jean-

Denis Richard (Médecine). De là est née l'idée de tenir des réunions dans un contexte autre qu'assis sur des chaises autour d'une table.»

## Pas d'ordre du jour

Ces réunions, d'une quarantaine de minutes, se déroulent deux à trois fois par semaine à l'extérieur et deux fois par mois

## FACULTÉ DE MUSIQUE

# Des airs de printemps

La Faculté de musique de l'Université Laval accueille l'arrivée du printemps avec brio, par la présentation, à la salle Henri-Gagnon du pavillon Louis-Jacques-Casault, de trois concerts qui sauront vous charmer et vous divertir.

Le mardi 26 mars à 20 h, la soirée «Guitarissimo!» vous fera découvrir les multiples facettes du compositeur et guitariste classique Claude Gagnon, professeur au Département de musique du cégep de Sainte-Foy et directeur de l'Ensemble de guitares de la Faculté de musique de l'Université Laval. Dans un répertoire principalement constitué de ses propres compositions, Claude Gagnon partagera la scène avec 22 instrumentistes, pour la plupart ses élèves anciens et actuels, collègues et complices de longue date. L'entrée est libre.

La guitare sera de nouveau à l'honneur, le jeudi 4 avril à 20 h, et les amateurs ce doux instrument ne voudront certainement pas manquer le concert présenté par Isabelle Héroux, guitariste de renommée internationale. Les ballades, tango, prélude, nocturne et scherzo qu'elle interprétera pour vous s'inspirent de la poésie, du blues, du jazz, du folklore sud américain ou argentin et de la tradition classique, démontrant ainsi la diversité des influences qu'a subies la musique pour guitare classique. L'entrée est libre.

Dans un tout autre registre, le Quatuor Laval, fidèle à ce souci constant qu'il a de faire connaître au grand public des œuvres plus rarement jouées, présente, le mercredi 27 mars à 20 h, un concert entièrement consacré au compositeur Janáček. György Terebesi et Michiko Nagashima (violons), Chantal Masson-Bourque (alto) et Huguette Morin (violoncelle), interpréteront pour vous la *Sonate pour violon*, le 1<sup>er</sup> *Quatuor (Sonate de Krantzner)* ainsi que le *Concertino*, sous la direction de Jean-Marie Zeitouni. L'admission est de 5 \$ et les billets sont en vente au secrétariat de la Faculté de musique, pavillon Louis-Jacques-Casault, local 3312.



Quatuor Laval



Claude Gagnon



Isabelle Héroux



UNIVERSITÉ LAVAL  
Aujourd'hui Québec, demain le monde.

Le contenu de ces pages est produit et édité par le Service des communications de l'Université Laval. Visitez Alérion, le site Web de l'Université Laval, à l'adresse suivante: <http://www.ulaval.ca>



« Un parent violent n'est pas que violent », soutient Pauline Valois, qui a développé une expertise en violence familiale.

## PARENTS

Suite de la D 1

Pour un tel père ou une telle mère, les moments de tension sont nombreux, et peuvent commencer dès la naissance. Un bébé difficile, qui pleure souvent, qui régurgite beaucoup, la "phase du non", qui sera perçue contre toute logique par le parent comme une « affaire personnelle » envers lui, l'intégration à l'école, l'adolescence évidemment.

C'est d'ailleurs à ce moment que l'enfant victime peut devenir lui-même un abuseur dans ses rapports avec les autres, et éventuellement avec ses parents. « Si tu me touches... »

Le geste de violence parentale est souvent une réaction à l'affirmation du jeune, qui tente de s'opposer aux règles. « Le parent a alors l'impression que son enfant le rejette, et que s'il autorise une seule (divergence), l'enfant va tout gagner, et lui va tout perdre. Que s'il passe un soir sur le brossage de dents, il n'aura plus de contrôle sur rien, que l'enfant va lui monter sur la tête. »

Avec une telle approche éducative, la vie familiale peut vite devenir infernale.

Quand la DPJ débarque dans la famille, les parents sont souvent sclérosés dans cette attitude et se remettent difficilement en question.

C'est là que réside tout l'art de l'intervention.

### LE RESPECT

L'intervenant qui arrive avec l'idée que le parent est un écoeurant risque de frapper un mur, souligne M<sup>me</sup> Valois.

« Je dois leur faire comprendre que je viens pour les aider et non pour les blâmer. » Ce qui ne veut pas dire minimiser le geste posé, au contraire. L'intervenant doit se positionner très clairement contre ce geste.

Parce que les parents, eux, minimisent tout ce qu'ils ont fait, dit-elle. Il faut alors leur faire prendre conscience que le geste qui a donné lieu au signalement s'inscrit dans une escalade.

Mais à la base de ce travail doit s'établir une relation de confiance. Avec les parents, et avec les enfants.

Car il n'y a pas que les premiers qui doivent changer. Les enfants aussi. La plupart d'entre eux se sentent responsables de la violence de leurs parents. « Si j'avais eu des bonnes notes, il m'aurait pas battu. »

L'enfant a besoin de comprendre — et d'intégrer — l'idée qu'il n'est pas responsable de la violence.

Par contre, il est essentiel de ne pas dénigrer ses parents à ses yeux. Le jeune, quel que soit son âge, doit comprendre que l'autorité parentale est légitime et que s'il la transgresse, il est normal qu'il en subisse les conséquences. Ce qui n'est pas normal, ce sont les conséquences abusives.

De leur côté, père et mère doivent accepter de se remettre en question. Pour certains, la seule arrivée de la DPJ viendra sonner le hola. Pour d'autres, il faudra la menace d'un placement ou d'une plainte policière.

« Il faut les amener à miser sur leurs forces. Un parent violent n'est pas que violent. » C'est souvent, dit la professionnelle, un parent soucieux de l'avenir de son enfant, affectueux aussi. Mais à qui il faut apprendre d'autres moyens que la violence pour affirmer son autorité.

Car ce que le parent recherche, au fond, c'est un mode d'intervention « efficace ».

Pauline Valois dit ressentir beaucoup de respect pour ses clients, voire de l'admiration. « Ces parents, ce sont souvent des battants, des survivants. Et leurs enfants ont aussi beaucoup de courage. »

Quant au succès des interventions, elle ne veut guère en parler. « Des fois, on a l'impression de toucher le ciel, et d'autres fois, on a l'impression que tout ça ne donne rien. Des fois, j'aimerais croire dans la pensée magique, que parce qu'on les a suivis pendant un an ou deux, ces enfants-là ne seront plus jamais des victimes. Mais ce n'est pas vrai. »

Et quand un signalement revient, l'intervenant ne doit pas s'en sentir responsable, croit M<sup>me</sup> Valois. La responsabilité de la violence appartient à la personne qui la commet, et à elle seule. Toute tentative de la partager la déresponsabilise, dit-elle.

Récemment, une petite fille de sept ans lui a fait le plus beau témoignage : « J'aime ça, parce que tu me fais faire des petits pas. Avec toi, je change, et je m'en n'aperçois pas. » « C'est pas beau, ça ? »

## ENFANTS

Suite de la D 1

té mentale. « Vous seriez étonnée de voir la clientèle adulte des psychiatres, vivant des dépressions, de l'anxiété et des névroses obsessionnelles, dont les troubles ont leur origine dans l'enfance », s'exclame le médecin.

Le tiers des enfants maltraités deviendront des parents maltraitants. Ce qui nous amène à un phénomène intéressant, celui de la « résilience », ainsi que l'on qualifie la capacité de résister aux chocs.

Car si le tiers de ces enfants deviennent à leur tour des abuseurs, c'est dire que les deux tiers ne le deviennent pas. De plus en plus d'études documentent cette question.

« Il y a des enfants très intelligents, qui arrivent à particulièrement bien s'adapter à leur environnement », indique Jean Labbé. D'autres qui auront eu la chance de bénéficier de la présence d'une personne aimante dans leur environnement, une tante, un grand-père, qui, par leur amour, leur soutien, leur aura permis de grandir dans un relatif équilibre.

### FACTEURS DE RISQUE

Mis à part le fait qu'il a souvent été lui-même abusé ou violenté, rien ne



Avec ses 25 années d'expérience en « maltraitance », le Dr Jean Labbé, expert consultant pour la DPJ de Québec, en a vu et en voit encore de toutes les couleurs.

sert de chercher le profil du parent abuseur. Il n'existe pas.

Ce qui existe, ce sont des facteurs de risque : des parents très jeunes, des gens isolés socialement, la consommation de drogues ou d'alcool, la pauvreté, les problèmes de violence dans le couple, le stress socio-économique (chômage, problèmes de logement), etc.

Mais attention, souligne le Dr Labbé : ces facteurs de risque sont des indicateurs sociaux, et non individuels. Il y a

énormément plus de parents pauvres qui ne battent pas leurs enfants que de parents pauvres qui les battent. Le risque ne crée pas l'événement.

D'autres situations peuvent aussi entraîner le dérapage : l'enfant qui n'était pas désiré, ou la jalousie. Ce dernier motif semble avoir été déterminant dans la mort de Francesca. GINETTE CONSTANT avait en effet confié sa jalousie envers la petite de son conjoint à son journal intime.

Le tiers des enfants maltraités deviendront des parents maltraitants

# LE DISCOURS DE LA MAIRESSE VOUS ENNUIE ?

# FACE

..... à .....  
à

# FACE

AU DELÀ DE LA PERSONNALITÉ...  
LE CONTENU

DU LUNDI AU VENDREDI 11h30

# CHIRC 80

www.chirc.com